



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E35439

VALABLE JUSQU'AU 14/12/2026

ÉDITÉ LE

06/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1997

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/10/2025
7 622

Raison sociale : DOYHARCABAL FRERES

ZONE ARTISANALE ERROBI
64250 ITXASSOU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE 1997B00439

Siret : 413 307 901 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 7104921

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000020798193704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000020798193704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 05 59 29 81 38

Portable : 06 11 08 11 53

Fax :

Site Internet : <http://mon-installateur.atlantic.fr/societe/doyhar>

E-mail : compta@doyharcabalfres.fr

Responsabilité légale :
SKY INVEST (533 473 633) / LOPES JEAN MARC CO-GÉRANT / LOPES ISABEL CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	17/11/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	03/12/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/12/2022
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	04/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	25/11/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.